

Acte publié le  
23 SEP. 2024

# COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

\*\*\*\*\*

Séance du 16 septembre 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.*

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Quorum : 15**

**Présents :** 25 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE, Pierre GRATALOUP, Elodie RELING, Jean-Claude CORBIN, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Olivier BAREILLE, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Nadine MAZZA, Jean-Claude JAUNEAU, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Anne-Marie MATHIEU, Clément PERRIER, Renée TORRES, Marc ZIOLKOWSKI

**Absents excusés :** Jean-Marc CHAPPAZ, Fanny LEBAYLE, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN

**Pouvoirs :** 4 Jean-Marc CHAPPAZ à Bernard ROMIER  
Fanny LEBAYLE à Monia FAYOLLE  
Christel DECATOIRE à Olivier BAREILLE  
Eliane BERTIN à Jacques MEILHON

**Secrétaire de séance :** Michel LAGIER

**Date de la convocation :** 5 septembre 2024

**Date d'affichage de la convocation :** 5 septembre 2024

### Délibération n° 6

#### **Délibération n° 059/2024 – Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif et non collectif 2023 du SIAHVY**

La commune de Grézieu-la-Varenne a délégué sa compétence en matière d'assainissement au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY) qui regroupe également les communes de Brindas, Pollionnay, Sainte-Consoce, Vaugneray et Yzeron.

Le SIAHVY a transmis, le 7 août 2024, ses Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'assainissement collectif et non collectif 2023 qui ont été présentés à son comité syndical le 3 juillet dernier.

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services de l'assainissement. Il comprend des indicateurs techniques, financiers et de performance.

Conformément aux dispositions de l'article D.2224-3 du Code général des collectivités territoriales, les RPQS sont présentés par le maire au conseil municipal au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article D.2224-3,

**CONSIDÉRANT** les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'assainissement collectif et non collectif 2023 du SIAHVY présentés,

**OÙ** l'exposé,

Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** de la présentation des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'assainissement collectif et non collectif 2023 du SIAHVY.

**POUR : 29**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

*Pour extrait conforme,*

**Bernard ROMIER**  
Maire de Grézieu-la-Varenne

